

Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

Villiers-le-Bel pour tous

Solidarité, inclusion, fraternité sont au cœur de notre action

Un an s'est écoulé depuis que nous avons tous découvert celle qui plongera notre pays dans une crise sans précédent : la COVID19. Un an au rythme de doutes et d'inquiétudes, d'incompréhension parfois, de tristesse pour celles et ceux qui ont perdu un être cher, de fatigue pour nombre de Beauvillésois(es) mais cette année a aussi été celle de la résilience, de l'entraide, des solidarités et l'occasion de réinventer notre action au quotidien.

Si les restrictions et mesures sanitaires perdurent dans un contexte d'état d'urgence sanitaire afin de lutter contre cette pandémie, les élus de la majorité sont restés pleinement mobilisés pour mettre en œuvre le programme « Villiers-le-bel pour tous », pour une ville d'avenir, durable et solidaire.

Pour cela nous avons élaboré un budget qui permettra de maintenir les actions mises en œuvre pour poursuivre le développement de notre ville, améliorer le cadre de vie et le quotidien des Beauvillésois tant en matière de propreté urbaine, de tranquillité publique, d'éducation, que de santé et d'animation du territoire.

Mais parce que la crise économique et sociale touche en premier lieu les plus modestes, nous avons décidé d'apporter des réponses supplémentaires aux difficultés des Beauvillésois(es).

C'est très concrètement :

- L'aide aux Beauvillésois(es) les plus fragiles et la lutte contre l'exclusion, en renforçant l'aide sociale et en augmentant les moyens affectés à l'épicerie sociale et au CCAS.
- Le soutien des familles et de leur pouvoir d'achat en révisant les tarifs de la restauration scolaire et des activités péri-éducatives pour en élargir leur accès au plus grand nombre grâce à un nouveau mode de calcul, plus équitable qui reflète au mieux la réalité des situations familiales et une baisse des tarifs importante. Le prix d'un repas à la restauration scolaire coûtera désormais 1 euro pour les familles les plus modestes.
- L'opportunité offerte aux Beauvillésois(es) d'accéder à la culture et au sport sous toutes ses formes et avec cela, autant de possibilités d'enrichir leurs parcours éducatif, culturel, sportif et citoyen mais également d'accéder à leurs droits en soutenant les associations Beauvillésoises dans leur fonctionnement qu'elles soient sociales, sportives ou culturelles.
- La lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme, avec la mise en place d'une équipe de huit « ambassadeurs du numérique » affectés au sein des services municipaux pour aider les habitants à s'approprier les usages et outils numériques et les aider à réaliser les démarches administratives courantes. Car plus que jamais la maîtrise des outils numériques est nécessaire en cette période où nombre de services publics et d'administrations proposent des services dématérialisés.

Ces mesures fortes sont la traduction des engagements que nous avons pris et que nous tenons. Aussi bien que la crise perdure, nous sommes et resterons aux côtés des Beauvillésois(es).

Les élus de « Villiers-le-bel pour tous »,

Ma voix, ma Ville

Villiers-Le-Bel, dans le Top 3 des villes du Val d'Oise

L'association L'Argus des Communes reconnue pour la pertinence de ses études, classe Villiers-Le-Bel parmi les plus mauvaises villes du Val d'Oise dans la catégorie des communes de plus de 25000 habitants. Cette étude porte sur les chiffres de 2019.

Néanmoins, elle est représentative des 5 dernières années du mandat de M. Marsac. Ce n'est effectivement pas l'année 2020, qui va changer la situation comptable, au regard des choix faits par la municipalité. Le montant moyen des dépenses par habitant est de 1346,00 €, alors que la moyenne médiane des dépenses par habitant des communes de même taille est de 1 256,00 € soit plus de 7 % au-dessus de la moyenne nationale.

La note globale Villiers-Le-Bel est de 6 sur 20. Goussainville et Sarcelles sont notés avec un 7 sur 20. Garges-Lès-Gonesse obtient la note de 8 sur 20. La philosophie de gestion communale à l'Est du Val d'Oise doit nous interpeller...

Il est à noter depuis plusieurs années une augmentation continue des dépenses liées aux charges de personnel. Plus de 55 % des dépenses de fonctionnement seront affectés aux charges de personnel et 24 % aux dépenses courantes (fluides, maintenances etc.). Je rappelle qu'une forte augmentation de la taxe foncière a été votée sur l'exercice 2020. Une augmentation de la taxe foncière propriété bâti dit (TFPB) de +3,46 % soit 23,88 % et de la taxe foncière propriété non bâti dit TFPNB de +5,29 % soit 65,76%.

On note que 8,1 M€ soit 18% du budget de fonctionnement sera reversé à la section d'investissement. La section d'investissement permet le financement des infrastructures communales. Pourquoi ce choix ? C'est moins de service public à destination des beauvillésois. Le budget 2021 prévoit également le montant de 1,515 M€ soit affecté aux associations. Mais quid des associations sportives, culturels et autres. Quand on connaît les situations difficiles auxquelles sont confrontées les associations depuis un an et l'importance de leur rôle au sein de notre ville.

MVMV se réjouit de la prise en compte de son point de vue politique. Lors de la campagne électorale, nous avons proposé la gratuité de la cantine pour les enfants du primaire, proposition rejetée.

Cependant, notre offre politique a conduit la majorité à revoir les tarifs du secteur jeunesse notamment pour la cantine et les activités périscolaires.

Ma Voix Ma Ville regrette que ces dépenses ne soient pas davantage profitables au quotidien des beauvillésois, particulièrement sur l'amélioration du cadre de vie, la sécurité renforcée, la propreté et la vie associative par exemple.

En cette période compliquée pour tous, la solidarité doit être assumée à la hauteur de dotation de solidarité urbaine dit DSU dont notre commune est largement bénéficiaire. Cette dotation n'est pas redistribuée aux beauvillésois à la hauteur des difficultés communales.

La perspective et l'alternative politique proposées par MVMV est plus que nécessaires aux Beauvillésois afin qu'ils puissent faire entendre leurs voix

Sori DEMBÉLÉ
Jean-Pierre IBORRA
Ma voix Ma ville

Union Citoyenne Beauvillésoise

Les pigeons

En milieu urbain comme à la campagne, les jardins sont un havre de paix où aiment se retrouver les pigeons, mais ça n'est pas sans poser de problème.

Leurs fientes sont très riches en acide urique. Elles attaquent les matériaux : gouttières, carrosserie de voitures, toitures etc... Et sont responsables d'innombrables dégâts sur les biens publics et privés.

Il faut savoir que, outre le problème des salissures, le pigeon peut transmettre à l'Homme des maladies telles que les zoonoses, ainsi que des parasites, comme la puce du pigeon.

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier des Carreaux et afin de réduire les nuisances des pigeons, la ville de Villiers-le-Bel a fait installer un pigeonnier par une entreprise qui en assure la gestion. L'objectif étant de limiter le nombre d'œufs par conséquent d'oiseaux et donc à ce quartier de rester propre. Peut être serait-il opportun d'en installer un autre au Puits la Marlière puisque ces immeubles sont également en cours de rénovation ? mais n'oublions pas que cela représente bien entendu un coût non négligeable pour les habitants.

Aussi, avant de penser à limiter le nombre de pigeons, il faut commencer par ne pas les attirer. Cesser de nourrir les pigeons est le meilleur moyen d'en limiter le nombre. Pour rappel, cela peut faire l'objet de verbalisations pour dissuader certains habitants. Ne pas jeter de la nourriture sur la voie publique permettrait aussi, par la même occasion, de limiter la prolifération des rats.

Nicole MAHIEU-JOANNES
Union Citoyenne Beauvillésoise